

PROMOTION OF GOOD BEHAVIOUR POLICY

Reviewed and updated 1st September 2021

RULES

L'école bilingue's aim is to promote children's good behaviour by developing their social skills and the respect of differences.

Children learn:

- To be autonomous
- To listen and communicate with others (Children and Adults)
- To respect differences
- To share
- To socialise
- To respect the environment and the surroundings (toys, furniture, nature)
- To express their opinion
- To listen to others

Rules are discussed and put in place with the children at the beginning of the year. They are classified and include:

	Communal Areas	In the classroom	Outside the school premises	Playground/Garden
+	Listen to the teacher Walk Share Speak slowly Respect furnitures (tables...) and school belongings (toys...) Wait, be patient Tidy up Respect rules in toilets (wipe, flush, wash hands) Take care of books and put them back in the library.	Listen to the teacher. Work Raise a finger/hand before speaking Listen to each other Tidy up after each activity Have fun while learning Help each other Look for information Try to understand Remain calm Listen Ask to go to the toilets	Listen to the teacher Stay in group/in line Stay away from the road Be watchful Look for potential dangers (poles, bicycles...)	Listen to the teacher Run Play Jump, climb Have fun Shout (but not too loudly) Laugh
-	Run Push Shout or scream Lock the toilets Damage toys or objects Go to the teacher's desk Get over excited Annoy other children	Talk with other children without being authorised Speak without asking Shout Run Get up very often Fight or hurt other children Leave the classroom without asking the teacher Damage toys or objects Annoy other children	Shout Walk too quickly or too slowly Run Touch objects in the streets Be agitated Day Dreaming Annoy other children	Touch or damage plants Fight or hurt other children Run away or hide where the teacher cannot see the child Annoy other children

--	--	--	--	--

ENCOURAGEMENTS

Children are encouraged to behave well at school.

Whenever possible, teachers are requested to use a positive vocabulary to encourage children and promote good behaviour : “Well done”, “good”, “very good”, “continue”, “great”, “brilliant”, “good efforts”...

REWARD TREE

Teachers reward one child per class every week for “something they did well”.

The child is given a leaf which specifies the reason why he/she is rewarded.

The naked tree is gradually covered by leaves. Children are looking forward to receiving a leaf that they proudly stick on the tree during the Assembly, every Wednesday.

SANCTIONS

Staff is required to be polite and respectful when addressing to children: “please”, “thank you”, “Would you mind...?” ... and naturally expects the same behaviour in return.

Unfortunately, encouragements alone are insufficient. Children need to learn to identify mistakes, and apply basic social rules. It is therefore necessary to identify, punish accordingly and explain.

Teachers use different tools:

- A red and sad smiley marks bad written activities or the lack of effort. A neutral, orange smiley marks an effort without success.
- If a child does not respect the rules the teacher will:
 - Notify the mistake and talk to the child individually.
 - Ask the child to apologies if necessary
 - Decide a punishment (Removal of privileges or activities)

If the misbehaviour is serious or recurrent the teacher will

- Write a report in the “Incident Book for Misbehaviour”
- Request a meeting with parents to discuss the matter.
- Discuss with colleagues to decide a strategy to solve the problem.

If the problem remains, the teacher will discuss with the head teacher in order to set up a disciplinary commission with the staff, the parents and the child.

This commission will decide on disciplinary measures and if necessary strong measures will be taken such as temporary or permanent exclusion.

Règles de vie

L'école bilingue a pour ambition de contribuer à l'épanouissement des enfants en développant leurs aptitudes et leurs talents, ainsi que de former des citoyens respectueux des règles de vie en société. L'éducation civique est donc une préoccupation de tous les jours et fait partie d'un champ disciplinaire : « vivre ensemble ». Il s'agit de l'adopter des comportements respectueux des autres et de prendre conscience des valeurs civiques.

L'enfant apprend donc à :

- développer son autonomie vis à vis des personnes et des choses
- écouter et communiquer avec autrui (adulte ou enfant)
- respecter autrui
- partager
- s'intégrer à un groupe
- respecter l'environnement (jouets, matériel, nature)
- prendre la parole
- donner son avis, écouter ceux des autres et débattre

Les règles de vie seront mises en place et discutées avec les enfants en début d'année scolaire.

Elles seront réparties par lieu et devront contenir, obligatoirement, les règles suivantes :

	Dans les parties communes	Dans la classe	Dans un lieu public	Dans le jardin
+	Ecouter les enseignantes Marcher Partager Parler doucement Respecter les locaux Patienter sans bousculer Ranger et respecter les jouets de l'accueil du matin Respecter les règles d'hygiène aux toilettes (s'essuyer, tirer la chasse d'eau, se laver les mains...) Respecter et ranger les livres de la bibliothèque	Ecouter les enseignantes Participer aux activités Lever le doigt pour prendre la parole S'écouter les uns les autres Ranger le matériel après utilisation Apprendre en s'amusant Aider les autres S'organiser Rechercher les informations Chercher à comprendre Rester calme Etre attentif Demander à être accompagné aux toilettes	Ecouter les enseignantes Rester groupes, en ligne Se tenir loin de la route Etre attentif Repérer les dangers (poteaux, vélos...)	Ecouter les enseignantes Courir Jouer Sauter, grimper... S'amuser Crier Rire Partager
-	Courir Se bousculer S'énervé Crier S'enfermer dans les toilettes Casser les jouets Aller dans le coin bureau/enseignants	Discuter avec son voisin Prendre la parole sans y être convié S'agiter, s'énervé Crier Courir Se lever en permanence Empêcher l'autre de travailler Sortir sans permission Abîmer le matériel	Crier Marcher trop vite ou trop doucement Courir Toucher à tout S'énervé Pousser S'éloigner du groupe Etre rêveur	Toucher, arracher...les plantes et fleurs Se battre ou blesser les autres enfants S'enfuir ou se cacher de la vue des enseignantes

Encouragements

Les enfants sont continuellement encouragés à bien se comporter. Les enseignantes utilisent un vocabulaire visant à promouvoir une attitude citoyenne et respectueuse des autres du type : « S'il te plaît », « Bravo », « c'est très bien », « continue », « merci », « comme c'est gentil »...

L'utilisation d'un bonhomme souriant de couleur verte marque la réussite, le succès dans la réalisation des activités écrites. Les enfants cherchent à obtenir ce « sourire » et s'appliquent, essaient de mieux faire dans ce but. Il s'agit d'un système de notation basé sur les feux tricolores de circulation (rouge, orange, vert), simple à identifier et à comprendre pour l'enfant.

Arbre à récompense :

Les enseignants récompensent un enfant par classe chaque semaine pour " quelque chose qu'ils ont bien fait ".

Lors de l'Assemblée, les élèves reçoivent une feuille avec les raisons pour lesquelles il / elle est récompensé(e).

L'arbre nu est progressivement recouvert par les feuilles. Les enfants sont impatients de recevoir une feuille qu'ils collent fièrement sur l'arbre lors de l'Assemblée, tous les mercredis.

Les enfants sont donc ainsi encouragés et récompensés au mérite, autant d'un point de vue académique que social. Leur bon comportement est donc valorisé.

Sanctions

L'utilisation d'encouragements ne suffit pas à aider l'enfant à identifier ses erreurs et à tenter d'y remédier. Il faut donc, en parallèle, désigner l'erreur, la sanctionner et l'expliquer.

Plusieurs stratégies sont ainsi utilisées :

- Utilisation d'un bonhomme triste et rouge pour marquer l'échec ou le manque de volonté dans les activités écrites. Un bonhomme intermédiaire, orange et neutre, peut marquer un effort sans réussite.
- Lorsqu'un enfant manque à respecter les règles de vie, l'enseignant :
 - commencera par relever l'erreur puis par mettre l'enfant à l'écart (Ex : assis sur une chaise en marge du groupe) pour qu'il réfléchisse à son erreur. S'en suivra une discussion entre enseignant et élève sur la nature de l'incident.
 - demandera à l'enfant de s'excuser auprès de l'enfant victime, s'il y a lieu
 - décidera d'une punition (exclusion d'une activité spécifique : arts plastiques, musique, sport...)

Dans l'hypothèse d'une récidive, l'enseignant :

- Ecrira un rapport dans le carnet « Incident Book for Misbehaviour »
- convoquera les parents pour discuter du problème et rechercher des solutions
- dialoguera avec ses collègues pour mettre en place une stratégie pour résoudre le problème

Si le problème perdure, l'enseignant en discutera avec la direction qui pourra décider d'une commission disciplinaire réunissant : le corps éducatif, les parents et l'enfant.

Cette commission décidera de mesures plus radicales pouvant conduire, cas extrême, à l'exclusion de l'enfant pour une durée déterminée ou permanente.